

Bien vivre à

Août 2017



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Etat Civil  
Location  
Premiers Secours  
Feu de la Saint-Jean et  
Fête de la musique  
Alerte ambrosiennes  
La Municipalité reçoit les  
Champions de France  
Folie Scénies  
Recette du mois  
Conseil du jardinier  
Déchetterie : nouveaux  
horaires  
Agenda des associations

## Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madern  
Albert Cigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz

## Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de  
Mazères-s/-Salat

## L'été de l'APEAI



*Le Centre de Loisirs au lac de Bethmale*

Nous vous rappelons que le Centre de Loisirs (3-11 ans) et l'Accueil de Jeunes (11-17 ans) sont ouverts tous les jours au mois d'août sauf week-end et jours fériés.

Pour tous renseignements contacter l'APEAI au 05.61.90.22.59



*L'Accueil de Jeunes  
à Salies-du-Salat*

## LE MOT DU MAIRE

### ECOLE, RYTHMES SCOLAIRES : LA PRIORITÉ C'EST L'ENFANT !!!

L'école en milieu rural doit être aussi l'école de l'égalité, c'est dans ce sens que nous devons penser l'équité territoriale.

#### Suppression d'une classe dans notre RPI :

Nous avons avec les parents d'élèves combattu la fermeture d'une classe au RPI. Après une ultime rencontre à Mazères avec l'Inspecteur d'Académie la décision est tombée.

Pour la rentrée de septembre, malgré un maintien des effectifs l'Inspecteur d'Académie a décidé de fermer une classe à Mazères, à Roquefort, à Salies. Cette décision trouve sa justification dans la diminution du nombre d'enseignants, les choix effectués dans la répartition des postes dans le rural et l'urbain, des réductions de moyens pour l'école. Pour autant il ne s'agit pas d'opposer rural et urbain. La politique d'austérité se traduit par des manques d'enseignants et de moyens pour l'éducation dans nos villages comme dans nos villes. Le choix est économique, il se fait au détriment de l'intérêt de tous les enfants. Pourtant le discours sur l'égalité des chances pour permettre la réussite de tous, lutter contre l'échec scolaire continue d'être l'argumentation pour justifier les décisions prises par le Président de la République et le gouvernement. Les conséquences pour notre RPI seront des classes avec des effectifs de 30 élèves, des doubles niveaux dans tous les cycles dans des locaux exigus. Les victimes de ces décisions seront nos enfants !

#### Rythmes scolaires :

Le gouvernement sans la moindre concertation a décidé par décret du 27 juin 2017 d'autoriser une dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours. Il a fixé début juillet les délais de demandes qui doivent être effectuées en accord avec les conseils d'écoles et les municipalités pour déroger aux rythmes scolaires. Nous ne pouvons que dénoncer cette précipitation sans qu'il y ait eu ni une évaluation faite sur la réforme des 5 jours 4 ans après sa mise en place, ni une concertation. Comment dans ces conditions ouvrir un débat et une vraie consultation avec les parents d'élèves, les enseignants et les élus ?

La vraie question qui reste : quel est le rythme qui convient le mieux pour l'enfant ? Pour " Sciences et Vie " le retour en arrière aux quatre jours d'école est dommageable pour l'enfant. Les spécialistes indiquent : " l'organisation du temps scolaire répond toujours plus aux exigences socio-économiques et politiques qu'aux rythmes biologiques de l'enfant, c'est à dire aux fluctuations imposées par son horloge biologique de son degré

d'éveil, de son attention, de ses capacités cognitives et de sa mémorisation". Tous les scientifiques s'accordent sur le fait que la semaine de quatre jours et demi est une meilleure option que celle de quatre jours. Partant de ce constat nous avons besoin d'un vrai bilan, d'une expertise qui permette de dégager des pistes prenant en compte l'intérêt de l'enfant.

À la mise en place de la réforme Peillon nous avons déjà pointé la question des moyens pour toutes les communes notamment rurales pour construire des projets éducatifs de territoire de qualité. Nous avons pointé que se créeraient des inégalités sur le contenu des activités, leur financement et les moyens en fonction des capacités financières des collectivités. Toutes les communes ne pouvaient pas mettre en place un Projet Éducatif de Territoire avec des activités, un encadrement et la gratuité. Les conséquences se traduisaient par la mise en place d'une garderie ce qui justifie souvent les choix d'un retour aux 4 jours.

Le décret ne donne aucune indication sur le financement, sur le fond d'amorçage versé par l'État à chaque élève ( 50 € par an ) ni sur sa pérennisation. Les transports scolaires gratuits mis en place par le Conseil Départemental de la Haute Garonne étaient organisés avant la sortie du décret, les transporteurs étaient choisis ce qui accentuait la difficulté de modification de l'organisation. Les recrutements de personnel, les tableaux de services, l'organisation étaient eux aussi effectués.

Face à cette situation et après le Conseil d'école nous resterons pour l'année scolaire 2017/2018 sur les 4,5 jours de classe. Les nouveaux horaires permettront un allongement de la plage méridienne de 15 minutes pour que les enfants aient plus de temps pour manger et un temps de détente. Les activités éducatives se feront le mardi et le jeudi avec des activités de découvertes en matière culturelle, sportive, éducative et civique.

Nous allons au mois de septembre inviter tous les acteurs à engager une réflexion sur l'école dans les zones rurales, les rythmes scolaires, l'école et la culture, l'école et la vie associative dans nos territoires ruraux.

Nous devons réfléchir au delà des rythmes scolaires sur que doit être la politique éducative, quelle école dans notre territoire rural à l'horizon des 20 ans.

Je vous souhaite de passer un excellent mois d'août, du beau temps partout, de bonnes vacances à ceux qui partent et beaucoup de courage à ceux qui rentrent.

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude Dougnac



## Etat civil

### Mariage :

Eric, Claude TRITZ et Colette, Aimée DESPLAT le 1<sup>er</sup> juillet

### Naissance :

Inès ALEJOS née le 4 juillet à Saint-Gaudens

### Décès :

Stéphanie COUSSE décédée le 6 juillet à Toulouse

## Location

La commune loue un appartement T3 de 78 m<sup>2</sup> situé 2 rue des figuiers, comprenant un salon séjour, un coin cuisine, 2 chambres, WC, salle de bain.

Montant du loyer : 364,77 € + 72 € de charges locatives par mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie au 05.61.97.48.22

## Premiers Secours

Dans le cadre de la journée de sensibilisation des français aux gestes qui sauvent, la commune propose d'organiser une initiative le **samedi 14 octobre en matinée**, salle du 1<sup>er</sup> Mai. Cette séance sera animée par le Centre de Secours de Salies et ouverte à **tous les administrés** de la commune.

D'autre part la municipalité se propose de participer à la formation de secouristes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au 05.61.97.48.22

Nous rappelons qu'un défibrillateur cardiaque est disponible en permanence dans le sas d'entrée de la Mairie.



## Feu de la Saint-Jean et Fête de la musique

La FETE de la MUSIQUE s'est déroulée cette année encore sous le soleil !

\* À midi c'est le Café des Sports qui nous avait préparé un apéritif et un repas accompagnés par " La POMPE à GADJO " jusqu'au milieu de l'après-midi.

\* A partir de 16 h, l'association Sainte-Matrone ouvrait les portes de la chapelle pour un concert avec "QUATUOR DOLCE VITA". Dommage que le public n'ait pas répondu présent car seulement une vingtaine de personnes a assisté à un concert de qualité.

\* A partir de 18 h, c'est Mazères Animations qui "prenait le relais" au Pré Commun avec "HUMA DE LA CRABA DUO "pour animer l'apéritif.

\* Pendant ce temps Polo le traiteur était " aux commandes " pour faire griller au tournebroche les co-

chons de lait ( ceci aussi a fait partie de l'animation !!! )

\* Le repas a été fort apprécié par les 200 personnes qui ont pu se restaurer avec une météo clémente sous les platanes !

\* C'est le groupe " THE PULSE " qui a joué et chanté toute la soirée .

\* A 23 h, comme de coutume la soirée s'est poursuivie par le traditionnel Feu de la Saint-Jean avec la ronde autour du feu !

Cette journée qui s'est déroulée dans une bonne ambiance a été comme d'habitude très appréciée et nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine !!!

Un grand merci aux personnes qui sont venues spontanément nous aider !



## Alerte ambrosies

Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme **espèces nuisibles à la santé humaine** depuis la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambrosie à feuilles d'armoise et l'ambrosie trifide s'étendent progressivement ; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambrosie. La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

(rubrique *santé et prévention – santé et environnement – air – pollens*)

Pour signaler la présence d'ambrosie :

<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

Merci de votre coopération !



## MCS Montagne

• Samedi 5 dimanche 6 : But refuge de Baysse-lance, Petit Vignemale, accès Pont d'Espagne Cauteret, retour la Frutière, départ 6 h, durée 7 h et 6 h, responsables JM. Cazabet 06.73.55.34.87 et R. Calvayrac 05.61.90.12.02.

• Mercredi 9 : But Etang de Rius, accès tunnel de Vielha, départ 7 h, durée 5 h, responsables V. Bonzon 06.82.23.14.31 et R. Calvayrac 05.61.90.12.02.

• Samedi 19 : But Pic de Néouvielle, accès Lac d'Aubert, départ 7 h, durée 5 h, responsables A. Bagur 05.61.90.20.91 et B. Cottet 05.61.87.77.76.

• Mercredi 23 : But Port d'Ourdissétou, accès Rioumajou, départ 7 h, durée 5.5 h, responsables R. Calvayrac 05.61.90.12.02 et D. Girod 05.61.90.39.42

**Pour fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire du MCS Montagne** nous avons prévu 3 manifestations.

- **Samedi 16 septembre 2017** : Journée d'initiation à la randonnée le matin sur Cornudère et Paloumère ouverte à tous comprenant une randonnée facile avec plusieurs niveaux et le pique-nique tiré du sac pris en commun en montagne suivie l'après-midi d'un rassemblement à la Mairie d'ARBAS avec accueil autour d'un verre, présentation de l'association et le soir repas en salle. Inscriptions obligatoires.

- **Samedi 7 octobre 2017** : Pratique d'une Via Ferrata à VICDESSOS réservée aux adhérents.

- **Samedi 21 octobre 2017** : Sortie en montagne avec randonnée de nuit, repas dans une cabane, écoute du brame du cerf et retour aux voitures. Le programme détaillé sera communiqué début septembre.



## MCS Rugby

La saison 2017/2018, débutera par la 21<sup>ème</sup> édition du challenge du Comminges Trophée F et JP GUIGNARD.

Le MCS rencontrera Montréjeau GP et US Cazères le Fousseret les samedi 19 août à Montréjeau 16h30 et vendredi 25 août 20h à Cazères.

Muret, Montesquieu et RC Saurdrune se retrouveront à Muret le 18 août 20h et Montesquieu samedi 26 août 16h30.

La journée finales se déroulera à Bouque de Lens le samedi 2 septembre après-midi.



Début juillet, première convocation du futur effectif séniors saison 2017-2018

Reprise de l'entraînement 2 et 3 août tests physiques, puis 7, 9 et 11 août

## La Municipalité reçoit les champions de France

Après leur brillante saison et leur titre de champion de France juniors philiponeau, le groupe juniors Portes du Comminges, a bouclé son périple festif, par une sympathique réception au Hall Lacroix le samedi 8 juillet.

Au nom de la Municipalité, Jean-Claude DOUGNAC rendra hommage à ce succès sportif, mais aussi au comportement général de ce

groupe, véhiculant partout une image positive et valorisante de la jeunesse de notre territoire.

Chacun, joueur, éducateur ou dirigeant se verra ensuite offrir un superbe polo.

Une réception regroupant dirigeants des 2 clubs, parents et amis clôtura cet agréable moment de convivialité et d'hommage.



## Ados 14

Léo : Un merveilleux séjour avec Isa et Michel et les copains.  
Seul bémol : la tenue à table surinée à chaque repas

Etan : De bons souvenirs avec les copains et plein d'activités : montagne, canoë, bateau, plage ....  
Seul bémol : Obligé de goûter au fromage !

Sara : Bon séjour avec de jolies balades et un très beau cadre et une eau turquoise !  
On apprend de ce séjour à être plus autonome et à avoir un esprit de groupe et de solidarité.  
C'était super malgré quelques querelles entre nous. Nous avons adoré peler les patates !  
Seul bémol : le temps de tchache limité le soir !

Maryne : Merveilleux séjour avec Michel et Isa!  
On s'est bien amusé ! On a bien mangé et merci à tous les deux: je vous aime Gros bisous  
Enora : très bon séjour avec plein de fous rires !  
Cette expérience m'a permis de me responsabiliser !  
Grand merci à Michel et Isabelle!  
Océane : un super séjour où l'on a appris plein de chose, seul bémol des disputes et tensions entre nous au début !

Michel : des ados qui ne se connaissaient pas tous au départ mais qui ont su partager toutes les activités et les tâches ménagères sans trop de problèmes !

Bonne humeur et bonne ambiance même s'il a fallu de temps en temps rappeler les règles : mais pas de problème Isabelle et Michel étaient là pour s'en charger ! Balade en bateau à la découverte de plage, et pour certains à suivre en canoë ! Pas toujours évident, balade en montagne voir le soleil se coucher et surtout baignades et plongée et le clou du séjour la descente de rivière !

Côté activités sportives tout le monde a participé ce qui fut plus difficile pour les tâches ménagères ! Il a fallu apprendre à faire la vaisselle correctement, ranger, mettre la table et surtout s'atteler à la préparation des repas ! Heureusement Isa et Michel étaient là pour distribuer les tâches !

La cloche sonnait le rassemblement pour les repas ou les départs à la plage !

Les nuits pour certains furent courtes grâce aux portables mais Michel et Isa sont intervenus pour fixer une heure limite le soir !

Nous vous raconterons bientôt ce séjour en images mais pour cela faudra attendre que Michel ait terminé le boulot !

Merci à tous ceux qui nous ont permis de vivre ce rêve réveillé grâce à leur aide et sûrement à l'an prochain !

Un grand merci à tous !





## Boxing club du Salat

Le Boxing Club du Salat a fait une sortie à Boulogne dans le pays gersois, cette manifestation s'est déroulée dans un très bon esprit tant sur le plan sportif que sur le plan humain.

Nos boxeurs Gaëtan Pellerin, Thomas Weihss, Djenha Kcherif, Romain Benazeth, Simon Thomas, Nolhan Dujus, Samy Masbahi, Gabriel Tete et Iollona Diomard ont pu mettre en pratique les techniques apprises à notre salle de Mazères-sur-Salat.

Les entraîneurs qui ont supervisé les jeunes étaient Xavier Pellerin et Juan Rodriguez.

Nous remercions les parents qui ont fait le déplacement à savoir Vanessa Pellerin et Alexandrine Kcherif qui ont été déléguées de la rencontre et Juan le juge. Weihss Pascal et Benazeth Frédéric étaient responsables de l'équipement. La présidente du club a fait aussi le déplacement Mme Angèle Rodriguez.

Nous profitons de cet article pour vous informer que le club continue son entraînement (gratuit pour les nouveaux) d'aéro-boxe tous les mercredis du mois d'août de 19 à 20h30 à la salle du 1<sup>er</sup> Mai.

Plus d'info sur notre Facebook : <https://www.facebook.com/boxingclubdusalat>



## Gym loisirs

Après une assemblée générale clôturée par une "auberge espagnole" le 16 juin, et une reconduction de notre bureau et donc de l'activité de notre club en l'état, nous n'en restons pas là! Pour celles et ceux qui ne sont pas encore en vacances nous nous retrouvons donc pour quelques soirées festives durant l'été. Si cela vous tente vous êtes les bienvenus.

A bientôt,  
La Présidente



Bilan de la fête de Mazères-sur-Salat le 30 - 01 - 02 - 03 juillet 2017.

Malgré le temps maussade et les intempéries qui ont essayé de nous toucher, la fête à Mazères s'est une nouvelle fois déroulée dans la joie et la bonne humeur dans notre salle polyvalente. Effectivement, dès le vendredi soir, nous avons pu compter plus de 200 personnes à la mounjetade (5 enfants de -7ans, 9 enfants entre 7 et 12 ans et 195 adultes sans tenir compte des personnes de la discomobile et du comité. Nous avons accueilli 22 équipes de pétanque le vendredi, 28 le samedi et 40 équipes le lundi avec le retour du beau temps. Le nouveau concept du Comité fut une bonne réussite grâce à son concours de Beer-Pong qui a réuni près de 35 équipes dans la convivialité. Nous remercions l'ensemble des mazériens, mais aussi tous les participants à ce week-end

festif et vous invitons d'ores et déjà à revenir l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

- Nouvelle année, nouveau comité.

Pour cette nouvelle année qui est bientôt prête à commencer, le comité recrute :

Nous invitons toutes personnes (jeune et moins jeune de Mazères ou autre) souhaitant faire partie du comité des fêtes de Mazères pour l'année 2017 - 2018 à venir nous rejoindre. N'hésitez pas à venir et à en parler autour de vous !!

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de notre première réunion.

Pour toutes personnes intéressées, veuillez s'il vous plait envoyer un message à Paul FRONTON pour vous inscrire au 07 62 67 45 35.

Amicalement,

Le Comité des fêtes de Mazères-sur-Salat

## FolieScénies

Depuis un an, toute l'équipe des FolieScénies travaille sur un projet de festival les 25, 26, 27 août prochains.

Le concept novateur de ce festival repose sur la pluralité des spectacles qu'il va offrir. Inédit dans le Comminges, il a été conçu pour satisfaire le plus grand nombre. Situés sur le complexe sportif de Salies du Salat, deux chapiteaux de cirque pourront accueillir près de 2500 personnes debout et 800 assises. Ils nous permettront d'assurer les spectacles par tout temps. L'entrée y sera libre et gratuite. Seules les entrées aux spectacles seront payantes de façon à ce que tout le monde puisse découvrir le site et le festival en fonction de son budget ! Nombreuses animations seront au rendez-vous ; One man show, Hypnose, Soirées DJs, Live musical. De nombreux espaces en accès libre ; Jeux pour enfants, Animations sportives pour adultes, Espace restauration, Bar. Devenez, vous-mêmes, acteurs du festival ; Participez à notre défi des 1000 batteurs, inscrivez-vous à notre concours Tremplin, montez sur notre scène ouverte !

Vincent MOSCATO, les Tambours du Bronx, les Mountain Men, Arno Cost et Norman Doray, assureront les spectacles !

De plus, Murray HEAD sera notre invité pour le « Défi des 1000 batteurs en folie » au côté de Loïc Pontieux et Michel Yves Kochmann !

Pour plus d'informations :

[www.foliescenies.com](http://www.foliescenies.com)

[www.facebook.com/foliescenies](http://www.facebook.com/foliescenies)

**FolieScénies**  
25 | 26 | 27 AOUT 2017 | SALIES DU SALAT

SCENE DJ  
CONCERT  
PERCUSSION  
HUMOUR  
HYPNOSE  
ANIMATIONS

2 SCÈNES / 2 CHAPITEAUX

VINCENT MOSCATO HYPNOTEAM  
LES TAMBOURS DU BRONX  
SUPERMEN LOVERS LIVE CODEX  
MOUNTAIN MEN MURRAY HEAD  
NORMAN DORAY & ARNO COST  
LOIC PONTIEUX SIMON GABRIEL DJ LUXURY  
ANIMATIONS ET SPECTACLES POUR LES ENFANTS  
BABY FOOT GEANT BUBBLE FOOT DEFI DES 1000 BATTEURS EN FOLIE

POUR PLUS D'INFORMATIONS [WWW.FOLIESCENIES.COM](http://WWW.FOLIESCENIES.COM)

FOLIESCENIES  
\*800 BATTEURS EN FOLIE  
\*INVITÉ AU DEFI DES 1000 BATTEURS EN FOLIE

ENTRÉE LIBRE  
SEULS LES SPECTACLES SONT PAYANTS



Le Boussens Cassagne Mazères Tennis peut s'enorgueillir de ses équipes engagées :

En Coupe Bonnefont, l'équipe 1 hommes et femmes remporte haut la main la compétition respectivement en 1<sup>ère</sup> division et 2<sup>ème</sup> division en finissant invaincu.

En coupe Bonnefont Junior, l'équipe 9/10 ans garçons remporte la compétition et les 13/14 ans garçons sont finalistes.

En trophée Tribu Caisse d'Epargne, l'équipe 8 ans filles est vice-championne départemental et l'équipe 9/10 garçons est 1/8 de finaliste du département.

En championnat Régional, l'équipe 1 hommes se maintient en Régional 1B, l'équipe 2 monte en Régional 3 et l'équipe 1 femmes se maintient en Régional 3.

En challenge de Comminges, l'équipe 2 hommes remporte la compétition.

En challenge du Cagire, l'équipe 8/10 ans garçons et 8/10 filles remporte la compétition en finissant invaincu.

En challenge de Beaumont, l'équipe +55 hommes remporte la compétition.

Quelques dates importantes à venir :

Tournoi Jeunes Magic Circuit du 19 au 27 août 2017 avec rassemblements du 22 au 24 août 2017

Reprise des cours le 11 Septembre 2017

Forum des associations le 23 Septembre.

Pour tout renseignements par mail [bcm-tennis@orange.fr](mailto:bcm-tennis@orange.fr) ou par téléphone 05 61 90 32 99.

Retrouver l'actualité du club sur la page Facebook « Boussens Cassagne Mazères Tennis » ainsi que sur le site internet <http://www.club.fft.fr/bcm-tennis>.



### Association Les Apartés

Le spectacle de fin d'année pour les ateliers périscolaires le 1<sup>er</sup> et 2 juillet s'est très bien déroulé. La salle a été complète les deux jours et le public ravi du travail des comédiens en herbe.

► Les enfants âgés de 5 à 7 ans ont interprété *Le petit chaperon rouge* (théâtre et marionnettes).

► Les enfants âgés de 8 à 12 ans, *les fables de La Fontaine* (théâtre)

► Les adolescents, *Mur à l'abri de bus*, théâtre (textes écrits par la troupe, regards d'adolescents sur leur monde).

Une reprise du spectacle autour des fables de La Fontaine a été évoquée par des enseignants pour la rentrée, destiné à l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Salies-du-Salat.

Le projet est en réflexion ...

Pour répondre à une demande de plus en plus pressante, l'association proposera enfin à la rentrée 2017 un groupe adulte, le vendredi soir de 21 h à 22 h 30 à Mazères.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements: 07 71 76 47 17.

La compagnie est programmée avec le spectacle « Mon Arbre » ( ombres et marionnettes pour enfants de 0 à 6 ans), pour les Foliescénies le 26 août à 11h à Salies-du-Salat.

Venez nombreux découvrir notre travail !

A très bientôt

## Recette du mois

**Verrines de tiramisu d'été au jambon de Bayonne**Ingrédients : pour 4 personnes*Pour les biscuits :*

- 110 g de farine de blé
- 100 g de poudre d'amande
- 90 g de parmesan Parmigiano Reggiano
- 100 g de beurre doux
- 1 oeuf

*Pour la mousse :*

- 250 g de mascarpone
- 15 cl de crème liquide entière
- 1 botte de basilic
- 50 g de purée de tomate confite
- 3 pincées de sel fin
- 3 tours de moulin à poivre

*Pour le reste de la recette :*

- 3 tranches de jambon de Bayonne
- 20 g d'olives noires dénoyautées
- 50 g de chapelure de pain

Préparation

**1 - Pour les biscuits :** préchauffer le four à 180 °c (th. 6). Dans un bol, mélanger le parmesan râpé, la poudre d'amande, le beurre coupé en parcelles et la farine. Quand le mélange est homogène et sableux, ajouter l'oeuf entier et terminer de mélanger la pâte rapidement. Former une boule, puis la placer entre 2 feuilles de papier sulfurisé et l'étaler sur une épaisseur de 2 mm à l'aide d'un rouleau à pâtisserie. Réserver ensuite au réfrigérateur pendant 10 à 15 min. Quand la pâte est bien froide, l'enfourner pendant environ 15 min (elle doit être joliment dorée). Dès la sortie du four, utili-

ser un emporte-pièce pour détailler des sablés ronds en fonction de la taille des verrines. Laisser refroidir et conserver les parures de biscuits.

**2 - Pour la mousse :** effeuiller le basilic, rouler les feuilles les unes sur les autres, les rouler et les ciseler finement. Dans un bol froid, fouetter la crème à l'aide d'un fouet ou d'un batteur électrique jusqu'à obtenir la texture d'une chantilly. Travailler délicatement le mascarpone dans un bol, puis introduire progressivement la crème fouettée. Incorporer ensuite la purée de tomates confites et le basilic puis rectifier l'assaisonnement en sel et en poivre. Déposer les parures de biscuits dans les verrines, puis les recouvrir d'une première couche d'appareil mascarpone à l'aide d'une poche. Ajouter ensuite un rond de sablé. Terminer par la mousse de mascarpone et lisser la verrine à l'aide d'une spatule. Réserver ensuite au réfrigérateur.

**3 - Pour finir :** Pour le reste de la recette : étaler les tranches de jambon entre 2 plaques de four et les enfourner à 180 °c pendant 10 à 15 min, jusqu'à coloration. Les laisser ensuite refroidir avant de les casser en morceaux. Dans un blender, mixer les olives noires et la chapelure afin d'obtenir une pâte homogène. Saupoudrer la moitié de chaque verrine de chapelure d'olives, puis ajouter une chips de jambon cru.



## Les sorties du mois

- ▶ Du 4 au 7 août: Montsaunes, fête locale.
- ▶ Samedi 5 août : Mane, vide grenier.
- ▶ Samedi 5 et dimanche 6 août : Ausseing, fête locale.
- ▶ Du vendredi 11 au dimanche 13 août : Castagnède, fête locale.
- ▶ Du vendredi 11 au lundi 14 août : Montastruc de Salies, fête locale.
- ▶ Lundi 14 août : Salies-du-Salat, 22h30 bal avec « Maxime LEWIS ».
- ▶ Lundi 14 et Mardi 15 août: Saleich, fête locale.
- ▶ Du vendredi 18 au lundi 21 août: Castelbiague,

fête locale.

- ▶ Samedi 19 et dimanche 20 août : Mane, fête locale.
- ▶ Du samedi 19 au samedi 26 août : Mazères Tennis, tournoi de jeunes.
- ▶ Du jeudi 24 au samedi 26 août : Belbèze, concert, jazz le 24 (18h), musique classique le 25 (18h), lyrique le 26 (17h).
- ▶ Du jeudi 24 au dimanche 27 août : Belbèze, fête locale.
- ▶ Du vendredi 25 au dimanche 27 août: His, fête locale. Salies, les FoliesScènies, festival multiculturel ([www.foliescenies.com](http://www.foliescenies.com))



## Conseil du jardinier

Le purin d'orties est un trésor au jardin. Sa préparation consiste à faire macérer des orties dans de l'eau. Ce produit naturel permet au jardinier de renforcer les plantations tout en les protégeant des nuisibles.

**étape 1 :** Le purin d'orties est un produit naturel largement plébiscité par les jardiniers à juste titre. Il permet à moindre coût de renforcer les plantations du potager et des parterres. Le purin d'orties est un engrais naturel du fait de sa richesse en azote. De plus, le purin d'orties est un excellent antiparasite. Il agit comme un répulsif naturel contre les pucerons et les acariens. Par son action il protège en outre les plantes de certaines maladies. Son nom, peu engageant, lui a été donné en raison de l'odeur putride qu'il dégage en cours de macération.

**étape 2 :** La préparation du purin d'orties  
La recette du purin d'orties débute par la cueillette des orties. Les meilleurs endroits pour trouver des orties sont les bords des chemins. L'ortie doit être choisie de grande taille de préférence, vierge de produits chimiques. Il est important de veiller à ce que les orties choisies ne soient pas encore montées en graine. Attention : pour cueillir ces plantes urticantes il est indispensable de se protéger. Le port de gants est impératif. Le vêtement doit être à manches longues pour éviter les piqures. Une fois la cueillette terminée, les orties sont hachées grossièrement et pesées. Puis elles sont déposées dans un contenant de type seau ou baquet en plastique ou en bois. Le contenant choisi ne doit jamais être en métal afin de favoriser l'oxydation naturelle de l'ortie.

A ce stade, deux dosages sont possibles pour faire du purin d'orties :

- soit l'ortie est utilisée fraîche : dans ce cas le dosage classique est de 10 litres d'eau pour 1 kilo d'orties ;
- soit l'ortie est utilisée sèche : dans ce cas le dosage est de 10 litres d'eau pour 100 grammes d'orties.

**étape 3 :** Lorsque le mélange eau/ortie est terminé, le bac doit être couvert pour accélérer le processus de fermentation. Le temps de macération dépend de la température ambiante. En moyenne, la préparation est prête en deux semaines. Un brassage de la préparation est indispensable tous les deux jours. Pour savoir à coup sûr si le purin d'orties est utilisable, le truc des jardiniers est de surveiller les bulles. En effet, lors du brassage, tant que des petites bulles apparaissent, la préparation doit encore mûrir. Une odeur très forte se dégage du seau dès les premiers jours. Cette odeur putride est le signe que la fermentation est en route.

**étape 4 :** L'utilisation du purin d'orties  
Selon les besoins et le matériel disponible, le purin d'orties peut être utilisé avec un arrosoir ou un pulvérisateur. Dans le cas d'une pulvérisation, il est fortement recommandé de procéder à une filtration fine du mélange. L'élimination minutieuse par filtration des résidus végétaux permet de conserver le produit pendant plusieurs semaines.

## Déchetterie : nouveaux horaires

Les horaires de la déchetterie de Mane ont changé. Elle est ouverte :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h pour la période d'été (1<sup>er</sup> mars au 31 octobre).
- du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour la période d'hiver (1<sup>er</sup> novembre à fin février).
- l'accès à la déchetterie devra se faire au plus tard 15 minutes avant la fermeture afin d'avoir le temps suffisant pour décharger.



<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; samedi : de 9 h à 12 h. Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com																				
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h samedi : de 9 h à 12 h ( <i>uniquement retrait des lettres et colis en instance à retirer au secrétariat de Mairie</i> )																				
<b>SYNDICAT DES ECOLES CAGIRE SALAT</b>	Mairie de Soueich 05.61.79.73.24 - Bureau à la mairie de Cassagne ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h - Mercredi 8 h - 12 h en période scolaire Tél : 05.61.87.74.47 ; e-mail : sicama31260@orange.fr																				
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52																				
<b>LE PRESBYTERE</b>	Rue Marcel Loubens Tél : 05.61.97.45.85																				
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94 Petite Enfance : 05.62.01.55.53 Services de Soins : 05.61.98.49.35 Relais assistantes maternelles : 05.62.01.55.55																				
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél : 05.61.90.51.17																				
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18                      Samu : 15																				
<b>PERCEPTION</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01																				
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public le Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H 30																				
<b>E.D.F. – G.D.F.</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31 - Dépannage gaz : 0 800 473 333 Dépannage Electricité : Tél : 0 810 333 009 - Dépannage Gaz : Tél : 0 810 313 209																				
<b>S.M.E.A.</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80																				
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H - sauf le Dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> Novembre à fin février fermeture à 17 H) - Tél : 05.61.98.49.32																				
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646																				
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15																				
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80																				
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95																				
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	<table border="0"> <tr> <td>Médecin Dr FAURE</td> <td></td> <td>05.61.97.48.59</td> </tr> <tr> <td>Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC</td> <td></td> <td>05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers</td> <td></td> <td>06.81.68.19.01</td> </tr> <tr> <td>Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.</td> <td></td> <td>05.61.90.33.22 (St-Martory)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>05.61.90.56.18 (Mazères)</td> </tr> <tr> <td>Taxis Mazériens (conventionnés)</td> <td></td> <td>05.61.97.54.27</td> </tr> </table>			Médecin Dr FAURE		05.61.97.48.59	Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC		05.61.97.46.08	Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers		06.81.68.19.01	Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.		05.61.90.33.22 (St-Martory)			05.61.90.56.18 (Mazères)	Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.54.27
Médecin Dr FAURE		05.61.97.48.59																			
Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC		05.61.97.46.08																			
Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers		06.81.68.19.01																			
Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.		05.61.90.33.22 (St-Martory)																			
		05.61.90.56.18 (Mazères)																			
Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.54.27																			
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	<table border="0"> <tr> <td>06.08 Ph. Cazelles</td> <td>Martres</td> <td>05.61.98.80.13</td> </tr> <tr> <td>13.08 Ph. Dintilhac</td> <td>Mazères</td> <td>05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>15.08 Ph. Dintilhac</td> <td>Mazères</td> <td>05.61.97.46.08</td> </tr> <tr> <td>20.08 Ph. Des Thermes</td> <td>Salies</td> <td>05.61.90.56.51</td> </tr> <tr> <td>27.08 Ph. Centrale</td> <td>Salies</td> <td>05.61.90.51.24</td> </tr> <tr> <td>03.09 Ph. Tari Caujolle</td> <td>Saint Martory</td> <td>05.61.90.23.39</td> </tr> </table>			06.08 Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13	13.08 Ph. Dintilhac	Mazères	05.61.97.46.08	15.08 Ph. Dintilhac	Mazères	05.61.97.46.08	20.08 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51	27.08 Ph. Centrale	Salies	05.61.90.51.24	03.09 Ph. Tari Caujolle	Saint Martory	05.61.90.23.39
06.08 Ph. Cazelles	Martres	05.61.98.80.13																			
13.08 Ph. Dintilhac	Mazères	05.61.97.46.08																			
15.08 Ph. Dintilhac	Mazères	05.61.97.46.08																			
20.08 Ph. Des Thermes	Salies	05.61.90.56.51																			
27.08 Ph. Centrale	Salies	05.61.90.51.24																			
03.09 Ph. Tari Caujolle	Saint Martory	05.61.90.23.39																			
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	<p>La nouvelle organisation de la permanence des soins sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne est entrée en vigueur le 2 janvier 2013. Désormais les patients devront composer le 15 ou le 3966 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>tous les soirs de la semaine après 20 h</li> <li>du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés</li> </ul>																				



*Manifestations festives de juin 2017*

*FETE DES MERES ...*



*... ET DES PERES*



*FEU DE LA SAINT-JEAN*



*COCHON GRILLE A LA BROCHE*



*REPAS DE LA FETE DE LA MUSIQUE*

*FETE DE LA MUSIQUE*



*La Pompe à GADJO  
au Café chez Martine*



*Groupe « The Pulse » au Pré Commun*



*Quatuor « Dolce Vita » à la chapelle Sainte-Matrone*



***Bon anniversaire !!!***

*Notre doyenne Henriette GROUT a fêté ses 104 ans*

*le 19 juillet dernier*